



T2025_01

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le 28/11/2024

ID : 074-217402817-20241126-T2025_01-AR

S²LO

MAIRIE DE THONON-LES-BAINS
(HAUTE-SAVOIE)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
(CGCT, article R2122-7-1 créé par le décret n°2010-783 du 8 juillet 2010)

Décision du Maire du 26 novembre 2024
prise par délégation du Conseil Municipal

Objet : Port de Rives – Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025

Le Maire de la Ville de Thonon-les-Bains,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains du 19 février 2024 donnant attribution à Monsieur le Maire, par délégation de l'assemblée, pour prendre certaines décisions pendant la durée de son mandat afin de régler les affaires prévues à l'article L2122-22 susvisé, notamment « *fixer ou d'actualiser les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées. Le Conseil Municipal reste compétent pour créer de nouveaux tarifs* ».

Vu la délibération n° 20221121-23 du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 21 novembre 2022 concernant la fixation des tarifs relatifs aux droits de stationnement et autres prestations - Port de Rives,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 18 novembre 2024 relative au débat d'orientation budgétaires 2025,

Vu la décision du Maire en date du 24 novembre 2023 concernant les tarifs relatifs aux droits de stationnement et autres prestations - Port de Rives,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie du Port en date du 15 novembre 2024,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs relatifs aux droits de stationnement et autres prestations à compter du 1^{er} janvier 2025 en procédant à des augmentations par rapport aux derniers tarifs en vigueur,

DECIDE

Article 1 : A compter du 1^{er} janvier 2025, l'abrogation de la décision du 24 novembre 2023 relative aux tarifs relatifs aux droits de stationnement et autres prestations actuellement applicable - Port de Rives.

Article 2 : A compter du 1^{er} janvier 2025 les tarifs sont les suivants :

- **Zone 1 "Digue Napoléon" :**
 - Ancienne tarification : + 5 %
 - Surface nautique : + 2 % 47,29 € TTC le m² (2024 : 46,36 €).

- **Zone 2 "Amarrage à quai sur bouée" :**
 - Ancienne tarification : + 5 %
 - Surface nautique : + 2 % 52,54 € TTC le m² (2024 : 51,51 €).

- **Zone 3 "Amarrage à quai sur bras ou catway" :**
 - Ancienne tarification : + 5 %
 - Surface nautique : + 2 % 56,03 € TTC le m² (2024 : 54,93 €).

- **Zone 4 "Bassin des Vignes Rouges" :**
 - Surface nautique : + 2 % 56,03 € TTC le m² (2024 : 54,93 €).

- **Zone 5 "Dériveurs à terre" (monocoques et multicoques) :**
 - Monocoque : + 2 % 385 € TTC (2024 : 377 €).
 - Multicoque : + 2 % 594 € TTC (2024 : 582 €).

Situations transitoires :

Tout changement de bateau, mouvement, libération d'emplacement ou mutation de propriété entraîne l'application du tarif à la surface nautique de l'emplacement selon la zone concernée tel que défini ci-dessus.

Lors d'une vente de bateau assortie d'une demande préalable écrite de transfert du droit d'emplacement au profit d'un nouveau propriétaire, ce dernier se voit appliquer le tarif existant de la place au prorata pour la période restante jusqu'à la fin de l'année en cours. Le vendeur se voit rembourser de la même somme.

Dans tous les cas, l'amarrage est préconisé étrave face au ponton ou au quai. Toutefois, si ce n'était pas le cas, la capitainerie se réserve le droit, pour des raisons notamment de sécurité, de faire modifier le sens d'amarrage du bateau.

Les prestations offertes sont :

- Ancrage avant – arrière.
- Points d'eau (collectifs) et d'électricité (2 ampères du 1^{er} novembre au 31 mars et 6 ampères du 1^{er} avril au 31 octobre).

Conditions particulières

Passage de courte durée (2 nuits maximum)	Tarifs nuitée TTC à compter du 01/01/2025
Stationnement : - de 9 h 00 à 16 h 00 - du 1 ^{er} octobre au 30 avril	GRATUIT
- Emplacements Jaunes à compter de 16h00 (tickets Droit d'escale jaunes) : du 1 ^{er} mai au 30 septembre	14,00 € ⁽¹⁾
- Emplacements Bleus à compter de 16h00 (tickets Droit d'escale bleus) : du 1 ^{er} mai au 30 septembre	26,00 € ⁽¹⁾
- Tarif groupes	21,00 € ⁽²⁾

⁽¹⁾ Prix incluant 4 trajets de funiculaire.

⁽²⁾ Tarif réservé aux Clubs ou Sociétés nautiques (8 bateaux minimum quel que soit la dimension) sur demande écrite préalable, sans octroi de trajets de funiculaire.

Passage moyenne durée (3 à 31 nuitées maximum) selon catégorie du bateau	Tarifs nuitée TTC à compter du 01/01/2025
Jusqu'à 2,60 m de large	18 €
≥ 2,61 de large	29 €
Dériveurs monocoque et multicoque à terre	10 €

Les plaisanciers membres licenciés de la Société Nautique du Léman Français participant à des régates pourront bénéficier d'une réduction forfaitaire de 30% sur le montant de la taxe d'amarrage.

Une attestation sera fournie annuellement par le Président de la SNLF proposant les bateaux susceptibles de bénéficier de cette réduction sur la base d'un barème de points pré établi.

Conformément à la décision du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 17 mai 2018, tout retard de paiement à l'échéance du 31 janvier (tampon de la poste faisant foi), entrainera pour son bénéficiaire, l'annulation de cet abattement pour l'année concernée.

Autres prestations

	Tarifs TTC à compter du 01/01/2025
- Grutage - période de 20 mn ; jusqu'à 6.99 m hors tout	44,00 €
- inscrit au rôle financier du port	79,00 €
- autres	
de 7 m à 9.99 m hors tout	47,00 €
- inscrit au rôle financier du port	87,00 €
- autres	
de 10 m et plus hors tout	54,00 €
- inscrit au rôle financier du port	99,00 €
- autres	
- Mise à disposition d'un sous-compteur électrique (hors consommation)	34,00 €
- Participation au réseau électrique sur la base de 1 kw/h.	00,31 €
- Stationnement sur terre-plein avec remorque uniquement du 15 octobre au 30 avril (selon capacité de stockage et disponibilité du parking).	GRATUIT
- Stationnement sur quote-part d'aire de carénage inscrit au rôle financier du port :	GRATUIT
- Période de 8 jours maximum	50,00 €
- Jour supplémentaire	
- Stationnement à la journée sur quote-part d'aire de carénage autres (8 jours maximum) :	25,00 €
- Frais de relance	30,00 €
- Déplacement nautique et terrestre des bateaux à l'intérieur du périmètre portuaire	100,00 €
- Défaut de déclaration de vente de bateau	300,00 €

Droit de stationnement Léman Locations : + 2 %

	Tarifs TTC à compter du 01/01/2025
- Stationnement Léman Locations	12 491,00 €

Tarif guérite : + 2 % :

Tarifs TTC à compter du 01/01/2025
490,00 €

Article 3 : Les tarifs TTC par emplacement sont annexés à la présente décision.

Article 4 : Les Conseillers municipaux seront informés de cette décision et il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Responsable par intérim du Service de Gestion Comptable de
Thonon-les-Bains,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Thonon-les-Bains,
Le 26/11/ 2024

Le Maire,
Christophe ARMINJON



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

ANNEXE

**Tarifs TTC applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 pour chaque emplacement.
(Arrondis à l'euro)**

Ces tarifs sont susceptibles de modification à l'occasion de changement de bateau, mouvement ou libération d'emplacement, de mutation de propriété. Le tarif à la surface nautique selon la zone concernée est alors appliqué.

Zone 1	
N° d'emplacement	Tarif TTC
16085.	799,00 €
16005, 16006, 16103.	861,00 €
16007, 16077, 16094, 16102.	922,00 €
16008, 16074, 16098, 16099.	973,00 €
16093, 16100.	1 046,00 €
16087, 16101.	1 085,00 €
16068, 16088, 16090, 16092, 16095, 16096, 16097.	1 158,00 €
16009, 16053, 16054, 16056, 16057, 16062, 16063, 16070, 16079, 16082, 16083, 16084, 16086, 16091.	1 207,00 €
16010, 16075, 16078, 16081.	1 286,00 €
16055, 16058, 16066, 16069, 16089.	1 324,00 €
16060, 16061, 16072, 16073, 16076, 16080.	1 378,00 €
16013, 16019, 16051, 16064, 16071.	1 427,00 €
16011, 16012, 16021, 16052.	1 539,00 €
16015, 16067.	1 603,00 €
16028, 16034, 16037.	1 655,00 €
16035.	1 738,00 €
16014, 16022, 16038, 16039, 16047, 16065.	1 820,00 €
16016, 16020.	1 907,00 €
16017, 16029, 16042.	1 951,00 €
16045, 16050.	2 081,00 €
16032.	2 175,00 €
16018, 16031, 16036, 16043, 16044, 16046, 16049.	2 270,00 €
16026, 16027, 16040, 16048.	2 383,00 €
16030, 16041.	2 705,00 €
16033.	3 045,00 €
16023.	3 310,00 €
16025.	3 819,00 €
16024, 16059.	Places exonérées
Zone 2	
N° d'emplacement	Tarif TTC
001.	546,00 €
038.	567,00 €
039.	613,00 €
024, 029, 031B, 044, 736.	628,00 €
003, 500.	643,00 €
046.	656,00 €
002, 004, 025, 1102.	694,00 €
005, 1027.	733,00 €

040, 042, 043, 045, 303, 1103.	
019, 030, 034, 041.	775,00 €
022, 305.	783,00 €
006, 007, 028, 036, 101.	813,00 €
012, 035, 037, 302, 304, 1104, 1113.	883,00 €
009, 010, 011, 020, 021, 301.	956,00 €
008, 306.	1 025,00 €
018, 031, 307, 308, 1112.	1 093,00 €
309, 310, 311, 1108.	1 157,00 €
017, 312.	1 202,00 €
314.	1 340,00 €
313, 1111.	1 407,00 €
1109, 1110.	1 813,00 €
013, 015, 016, 023, 026, 027, 032, 033, 047, 1101, 1105, 1106, 1107.	Places exonérées
Zone 3	
N° d'emplacement	Tarif TTC
1028.	196,00 €
601.	333,00 €
014, 538.	467,00 €
731, 831.	493,00 €
536, 537, 539, 540, 735, 740, 832, 833.	583,00 €
701, 734, 901.	623,00 €
335, 430, 431, 432, 433, 635, 829, 835.	654,00 €
428, 434, 435, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 802, 806, 1123, 1126.	686,00 €
634, 702, 1125.	699,00 €
437, 834.	712,00 €
429.	735,00 €
102, 103, 104, 231, 232, 339, 436, 501, 519, 520, 521, 602, 603, 803, 805, 828, 902, 1124.	801,00 €
320, 338, 518, 1127.	834,00 €
534, 535, 737.	840,00 €
607, 633, 639, 804.	851,00 €
340, 341, 453, 522, 523, 528, 807, 1000.	910,00 €
105, 334, 336, 337, 342, 343, 344, 345, 529, 530, 531, 532, 533, 732, 836, 903, 906, 926.	965,00 €
107, 109, 110, 222, 235, 316, 317, 318, 502, 524, 525, 526, 527, 632, 636, 709, 716, 733, 830, 904, 905, 1026.	1 020,00 €
319, 711.	1 039,00 €
605, 637, 638, 827.	1 067,00 €
111.	1 086,00 €
106, 108, 219, 315, 326, 327, 346, 452, 631, 713, 715, 738, 739, 1001, 1002, 1005, 1115.	1 093,00 €
703.	1 124,00 €
112, 321, 322, 323, 324, 325, 710, 712, 1114.	1 157,00 €
113, 114, 332, 604, 730, 824, 825, 826.	1 177,00 €
630, 1007, 1022.	1 204,00 €
714, 823, 907, 1003, 1010, 1116.	1 234,00 €
201.	1 271,00 €
628, 629.	1 300,00 €
223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 509, 708, 808, 822, 1004, 1023.	1 322,00 €
514, 606, 820, 1006, 1008, 1009, 1024, 1025.	1 373,00 €
115, 116, 221.	1 404,00 €

515, 613, 717, 1011, 1012, 1013, 1014.	
202, 818, 819.	1 465,00 €
117, 506, 507, 925.	1 470,00 €
208, 328, 508, 705, 706, 722, 723, 729, 1020.	1 490,00 €
220, 329, 333, 512, 513, 821.	1 500,00 €
510, 511, 707, 810, 811.	1 569,00 €
217, 218, 612, 617, 726, 727.	1 620,00 €
504, 505, 610, 611, 809.	1 666,00 €
331, 725, 728.	1 681,00 €
503, 724.	1 703,00 €
330, 614, 615, 616, 817, 1021.	1 765,00 €
704.	1 810,00 €
124, 203, 233, 234, 815, 908, 918, 919, 1018.	1 849,00 €
720, 812, 813.	1 887,00 €
209, 210, 215, 721, 814, 916.	1 961,00 €
910, 911.	2 006,00 €
626, 816, 909.	2 102,00 €
118, 211, 216, 1019.	2 157,00 €
207, 922, 923.	2 206,00 €
623, 913, 924.	2 280,00 €
622, 627.	2 353,00 €
912.	2 373,00 €
621.	2 454,00 €
213, 624, 625, 1015.	2 488,00 €
125, 127.	2 521,00 €
126, 128, 204.	2 589,00 €
121, 122, 206, 214, 620, 920, 1117.	2 689,00 €
212, 915.	2 824,00 €
917, 921.	2 914,00 €
516, 1017.	3 026,00 €
914.	3 096,00 €
1016.	3 328,00 €
129.	3 373,00 €
119, 120.	3 476,00 €
123.	3 608,00 €
718.	4 589,00 €
618.	5 597,00 €
1128.	6 471,00 €
405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 446, 447, 448, 449, 450, 451.	Titre de recette (Loueur)
205, 347, 517, 608, 609, 619, 719, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1129.	Places exonérées
Zone 4	
N° d'emplacement	Tarif TTC
1468.	366,00 €
1443.	728,00 €
1502, 1507.	801,00 €
1467, 1501, 1508, 1510, 1511, 1512, 1513, 1515, 1516.	840,00 €
1503, 1505, 1506, 1514, 1517.	877,00 €

1463, 1466, 1504.	
1401, 1402, 1442, 1464, 1465.	953,00 €
1404, 1509.	1 009,00 €
1524, 1525, 1526, 1527, 1529, 1542, 1546, 1547.	1 020,00 €
1520, 1521, 1522, 1523, 1528, 1540, 1541.	1 075,00 €
1449, 1450, 1452, 1454, 1518, 1544.	1 093,00 €
1451, 1535, 1536.	1 129,00 €
1403, 1448, 1453, 1455, 1456, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1519.	1 157,00 €
1445, 1447, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1537, 1543.	1 177,00 €
1446.	1 210,00 €
1457, 1538, 1539, 1545.	1 240,00 €
1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423.	1 322,00 €
1425, 1428, 1429, 1430.	1 373,00 €
1424, 1444.	1 429,00 €
1406, 1426, 1427.	1 572,00 €
1407, 1408, 1409, 1413, 1431, 1432.	1 666,00 €
1410, 1411, 1412, 1433.	1 765,00 €
1440, 1441.	1 863,00 €
1434, 1439.	1 961,00 €
1405.	2 023,00 €
1438.	2 320,00 €
1436, 1437.	2 577,00 €
1435.	2 642,00 €
1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338.	Places visiteurs
1548.	Place exonérée
Zone 5	
N° d'emplacement	Tarif TTC
1703, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714.	385,00 €
1701, 1702, 1704, 1705.	594,00 €
1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736.	Places exonérées